



---

# *Avis d'audience par écrit et de financement des participants*

---

Le 12 avril 2021

Réf. 2021-H-105

## **La CCSN tiendra une audience par écrit sur la demande de renouvellement du permis de l'installation de Cameco Fuel Manufacturing Inc.**

À l'automne 2021, la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience fondée sur des mémoires afin d'étudier une demande de renouvellement de permis d'un an, présentée par Cameco Corporation (Cameco) pour son installation de Cameco Fuel Manufacturing Inc. (CFM). Celle-ci est située à Port Hope, en Ontario, à environ 100 km à l'est de Toronto.

Le permis actuel de Cameco, qui vient à échéance le 28 février 2022, l'autorise à exploiter une installation nucléaire de catégorie IB et à produire des grappes de combustible nucléaire pour les réacteurs CANDU. Dans sa demande, Cameco cherche à renouveler son permis pour un an afin de poursuivre les mêmes activités autorisées par son permis actuel, sans aucun changement aux modalités en vigueur. Cameco a aussi indiqué qu'elle envisage de soumettre, à une date ultérieure, une demande de renouvellement de permis distincte qui couvrira une période plus longue.

En vertu de l'article 3 des *Règles de procédure de la Commission canadienne de sûreté nucléaire* (les Règles), la Commission a décidé de modifier les Règles afin que le déroulement de l'audience soit le plus informel et le plus rapide possible, compte tenu des circonstances et de l'équité. La Commission examinera les mémoires de Cameco et du personnel de la CCSN, ainsi que les interventions écrites des membres du public et des groupes autochtones. Par la suite, une formation de la Commission délibérera et rendra une décision concernant la demande de Cameco.

La demande de renouvellement de permis de Cameco est affichée sur son [site Web](#) (en anglais). Les mémoires de Cameco et du personnel de la CCSN seront accessibles à partir du [site Web de la CCSN](#) ou sur demande auprès du Secrétariat, après le **17 septembre 2021**.

Conformément à l'article 19 des Règles, les personnes qui ont un intérêt ou une expertise concernant le dossier en cause ou qui possèdent des renseignements pouvant être utiles à la Commission dans sa prise de décision sont invitées à présenter, par écrit, des commentaires sur la demande de Cameco. Les demandes d'intervention doivent être présentées au Secrétariat de la Commission d'ici le **16 novembre 2021**, au moyen du [formulaire de demande en ligne](#) ou aux coordonnées indiquées ci-dessous. **La demande d'intervention doit comprendre les renseignements suivants :**

- un mémoire comprenant les commentaires qui seront présentés à la Commission
- le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et l'adresse courriel du demandeur

Tous les mémoires peuvent être téléchargés à partir du site Web de la CCSN ou obtenus sur demande auprès du Secrétariat. Les renseignements personnels, comme l'adresse et le numéro de téléphone, sont essentiels pour relier le mémoire à son auteur. Veuillez présenter vos renseignements personnels sur une page distincte si vous voulez assurer leur confidentialité.

De l'aide financière pouvant atteindre **30 000 \$** sera répartie parmi l'ensemble des demandeurs admissibles pour la présentation de renseignements nouveaux et utiles à la Commission au moyen d'interventions propres au sujet examiné. L'aide financière sera attribuée pour l'examen de la documentation, notamment les documents du personnel de la CCSN et de Cameco à l'intention des commissaires, et pour la présentation d'une intervention écrite à la Commission. Pour être admissibles au financement, les demandes doivent porter exclusivement sur le renouvellement de permis d'un an proposé par Cameco.

Pour faire une demande de financement, il faut soumettre un [formulaire de demande de financement des participants](#) et respecter certaines [conditions générales](#). Le formulaire de demande peut être soumis par l'un des moyens suivants :

- Courriel : [cpsc.pfp.ccsn@canada.ca](mailto:cpsc.pfp.ccsn@canada.ca)
- Poste : Commission canadienne de sûreté nucléaire  
a/s de : Administrateur du Programme de financement des participants  
280, rue Slater, C.P. 1046, succursale B  
Ottawa (Ontario) K1P 5S9  
Canada
- Télécopieur : 613-995-5086

### **Date limite pour soumettre une demande de financement : le 14 mai 2021**

Après les délibérations et la décision de la Commission sur la question à l'étude, un compte rendu de décision sera affiché sur le site Web de la CCSN, à [suretenucleaire.gc.ca](http://suretenucleaire.gc.ca), et fourni sur demande. La Commission devrait rendre sa décision en **février 2022**.

Pour toute question sur cette possibilité de financement, communiquez avec :

Administrateur du Programme de financement des participants  
Tél. : 613-415-2814  
Courriel : [cpsc.pfp.ccsn@canada.ca](mailto:cpsc.pfp.ccsn@canada.ca)

**Pour en savoir plus sur le processus d'audience publique de la Commission, sur le titulaire de permis ou l'installation à l'étude, ou encore pour demander des documents, communiquez avec :**

Agente du tribunal, Secrétariat  
Tél. : 343-550-8309 ou 1-800-668-5284  
Courriel : [cpsc.interventions.ccsn@canada.ca](mailto:cpsc.interventions.ccsn@canada.ca)  
Web : [Participer à une audience publique de la Commission](#)